



POUR QUI ?

Ce programme s'adresse aux personnes majeures victimes d'un AVC ou d'un AIT au sein de la région Champagne Ardennes pouvant être accompagnées si elles le souhaitent d'un de leur proche.

Le patient peut solliciter lui-même ce programme ETP ou y être adressé par son médecin généraliste ou un médecin spécialiste.

Ce programme s'inscrit en plus de la prise en charge médicale de l'AVC et ne la remplace pas.

POUR QUOI ?

Comprendre votre maladie
Partager et échanger sur votre maladie
Identifier les signes d'alertes, de récurrence
Savoir agir en cas de symptômes
S'armer pour prévenir les récurrences
Connaître et gérer son traitement
Vivre avec sa maladie et les séquelles.



COMMENT Y PARTICIPER ?

Contactez-nous !

- **Infirmière d'Éducation Thérapeutique**
03 10 73 63 58
etpavc@chu-reims.fr
- **Secrétariat de neurologie**
03 26 78 36 70



OÙ NOUS TROUVER ?

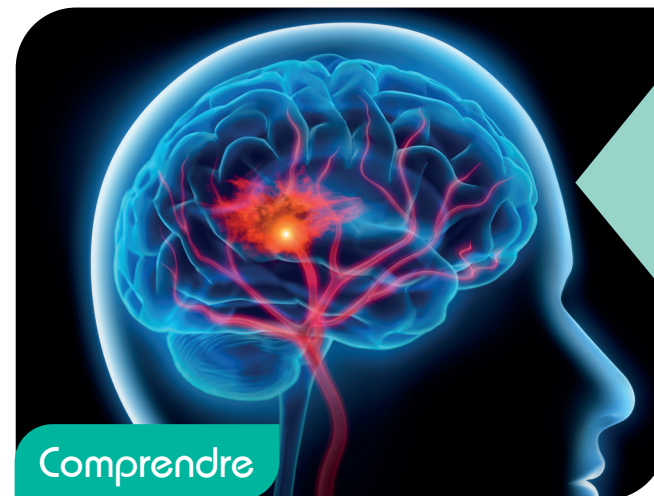
CHU de REIMS
SERVICE DE NEUROLOGIE
HÔPITAL MAISON BLANCHE
45, RUE COGNACQ-JAY - 51092 REIMS CEDEX



CHU DE REIMS

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Destiné aux personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC)



Comprendre

Échanger

Partager

Pouvoir dire

Vivre mieux

Trouver des réponses

SERVICE DE NEUROLOGIE



Entretien individuel avec l'infirmière d'éducation thérapeutique

Cet entretien dure une heure. Il est réalisé en présentiel ou en visio, selon votre choix. Vous pouvez être accompagné d'un proche.

Les ateliers proposés seront sélectionnés lors de cet entretien. Ils sont modulables en fonction de vos besoins. Un minimum de 3 ateliers vous seront proposés.

Un programme complet correspond à la réalisation de 3 ateliers et de 2 entretiens individuels.

Un programme détaillé vous sera remis en fin d'entretien avec la possibilité de nous recontacter à tout moment.



Quels ateliers ?

- 1 L'AVC, et si on en parlait**
Qu'est ce qu'un AVC? Un AIT ?
Quels sont les signes d'alerte ?
Quelles causes et quelles séquelles ?
 - 2 Les/ Mes facteurs de risque**
Quels sont les facteurs de risque ?
Comment modifier son hygiène de vie ?
 - 3 Mes médicaments et mon AVC**
A quoi servent mes médicaments ?
 - 4 Comment gérer mon traitement ?**
 - 5 Vivre avec mon AVC**
Comment vivre après un AVC ?
Comment s'adapter après un AVC ?
- Bilan de fin de programme**



Comment se déroule un atelier ?

Durée de 2 h
Pause méridienne de 15 minutes



Temps individuel ou collectif
Selon votre convenance

Collectif : maximum 8 personnes
Les aidants sont conviés



Plusieurs intervenants :

- Neurologue
- Infirmière d'éducation
- Pharmacien(ne)
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- ...